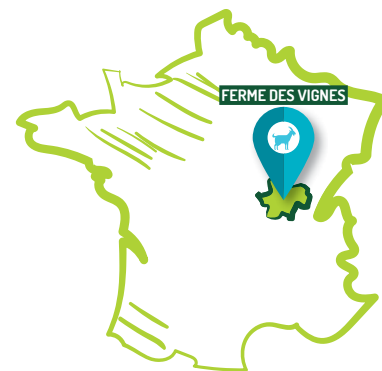


DONNER UNE NOUVELLE FONCTION À UNE PARCELLE PEU PRODUCTIVE EN COTEAU, EN FAVORISANT LA RONCE ET LE GENÊT POUR NOURRIR LE TROUPEAU PENDANT L'ÉTÉ



Olivier et Vincent nous font part de leur réflexion pour expérimenter un changement de pratiques afin de retrouver une nouvelle ressource sur une parcelle peu productive.



FERME DES VIGNES, GAEC DE LA VOIE LACTÉE

Olivier CATTENOZ et Vincent SCHWARTZ

- Département : Saône-et-Loire (71)
- Commune : La Grande Verrière
- Installation : 2 UTH
- Surfaces : 37 ha de SAU, dont 31 ha en prairies permanentes, 4 ha de châtaigneraies, 2 ha de céréales, + 15 ha de bois.
- Animaux : 40 chèvres, 20 brebis laitières, 3 vaches laitières
- Production : 520L/chèvre/an ; 130 L/brebis/an ; 2000L/vache/an. Lait transformé à la ferme en fromages et yaourts. Agriculture biologique.
- Commercialisation : circuits courts (marchés, AMAP, à la ferme)



Parole d'éleveur

« Quand il n'y a plus d'herbe et qu'on garde les chèvres dans le bois, c'est surtout de la ronce qu'elles mangent. Donc quitte à ce qu'elles pâturent de la ronce, autant qu'elles le fassent dans les prairies clôturées ».

Contexte de l'expérience

UNE CONDUITE UNIFORME SUR LES PARCELLES AVEC DES CONSEQUENCES SUR LA DISPONIBILITE ALIMENTAIRE AU COURS DE LA SAISON ET UN EPUISEMENT DES PRAIRIES

La ferme d'Olivier et Vincent dispose d'une diversité de types de prairies (prairies sèches à humides, aux sols plus ou moins fertiles) que les 3 espèces laitières pâturent au sein d'un même lot de mars-avril à fin novembre. Jusque-là, toutes les parcelles étaient gérées de la même manière avec la mise en place d'un pâturage tournant organisé avec un temps de séjour de 3 jours par parc et un temps de retour du troupeau d'au moins 1 mois. L'objectif de cette pratique était de venir pâturer sur de l'herbe jeune.

Mais cette conduite impliquait plusieurs difficultés :

- Un manque d'herbe si les conditions météo n'étaient pas réunies pour permettre une pousse continue. Cela a été le cas pendant les sécheresses des étés 2018 et 2019, où la solution a été de faire pâturer les chèvres dans le bois.
- Un épuisement de la végétation sur certaines prairies de côteaux aux sols peu fertiles. Ces végétations étant peu adaptées à des utilisations répétées, une perte de productivité et parfois une quasi disparition de la végétation herbacée ont été observées.

Déclencheur de l'expérience

DES ÉTÉS DE PLUS EN PLUS MARQUÉS ET UN REGARD SUR LA BROUSSAILLE QUI A CHANGÉ

Les sécheresses qui se sont répétées ces dernières années ont amené les éleveurs à chercher des solutions pour maintenir le pâturage en été.



Les utilisations répétées sur une végétation lente à la mise en réserve ont petit à petit fait apparaître des zones de sol nu où seules quelques plantent à rosettes persistent

La garde des chèvres en sous-bois les a convaincus que le troupeau peut faire sa ration sur une végétation ligneuse et maintenir le niveau de production. Mais cette option est astreignante. L'absence de clôture oblige à rester auprès du troupeau des après-midi entiers. Olivier et Vincent se questionnent également sur le renouvellement et la pérennité de la ressource de sous-bois si elle est consommée chaque année. Parallèlement à cela, sur les prairies de coteau actuellement peu productives, la ronce et le genêt s'étaient installés il y a une dizaine d'années. Leur dynamique était jusque-là gérée par un broyage annuel, pour lequel les éleveurs percevaient une aide MAEC d'ouverture de friche.

Le regard porté par les éleveurs sur la broussaille ayant aujourd'hui changé, ils se questionnent sur la possibilité de la laisser se développer sur certaines prairies de coteaux pour en faire une ressource pendant l'été.

Objectif de l'expérience

OBTENIR UNE RESSOURCE DIVERSIFIÉE COMPRENANT UNE VÉGÉTATION HERBACÉE EN REPORT SUR PIED ET DE LA BROUSSAILLE (RONCE ET GENÊT PRINCIPALEMENT) SUR UNE PARCELLE DE COTEAU, AFIN DE COUVRIR LES BESOINS MOYENS À ÉLEVÉS DU TROUPEAU EN LACTATION PENDANT L'ÉTÉ.

LA CONSTRUCTION D'UN CALENDRIER DE PATURAGE SAISONNALISÉ ET UNE MEILLEURE COMPREHENSION DU FONCTIONNEMENT DES VEGETATIONS

En 2019, Olivier et Vincent ont expérimenté des changements de pratiques de pâturage tenant compte des saisons et du fonctionnement des différents types de végétations disponibles sur la ferme. Les grands principes du calendrier de pâturage qu'ils ont construit, en lien avec leurs objectifs et le contexte de leur ferme sont :

- Au printemps et à l'automne, privilégier les prairies aux sols fertiles et moyennement fertiles, sur une végétation plutôt précoce et productive, pour un pâturage tournant avec des choix d'entrée et de sortie des parcs liés à l'observation des végétations.
- La fin du printemps, privilégier les pelouses sur sol peu fertiles ou des parcelles plus fraîches où le démarrage de la pousse et la maturation de l'herbe sont légèrement retardés.
- L'été, le pâturage en tri de prairies humides en report sur pied puis des sous-bois si l'été s'allonge.

Ces changements ont permis aux éleveurs de se créer des repères sur d'autres types de végétation que l'herbe jeune. Cela les a également amenés à observer davantage leurs prairies (apparition des semis, stades de pousse, d'épiaison, etc.) et à mieux comprendre l'impact que peuvent avoir les pratiques de pâturage sur le renouvellement des végétations.

PRATIQUES ENVISAGEES

UN ARRÊT DU BROYAGE POUR LAISSER LA BROUSSAILLE SE DÉVELOPPER

Bien que broyées chaque année, les ronces et les genêts sont toujours bien présents mais ils rasent le sol et sont peu appétents.

Pour que la broussaille devienne une ressource sur lequel ils peuvent compter et appétente pour les animaux, Vincent et Olivier ont donc décidé d'arrêter de broyer et de laisser la ronce et le genêt se développer en hauteur.



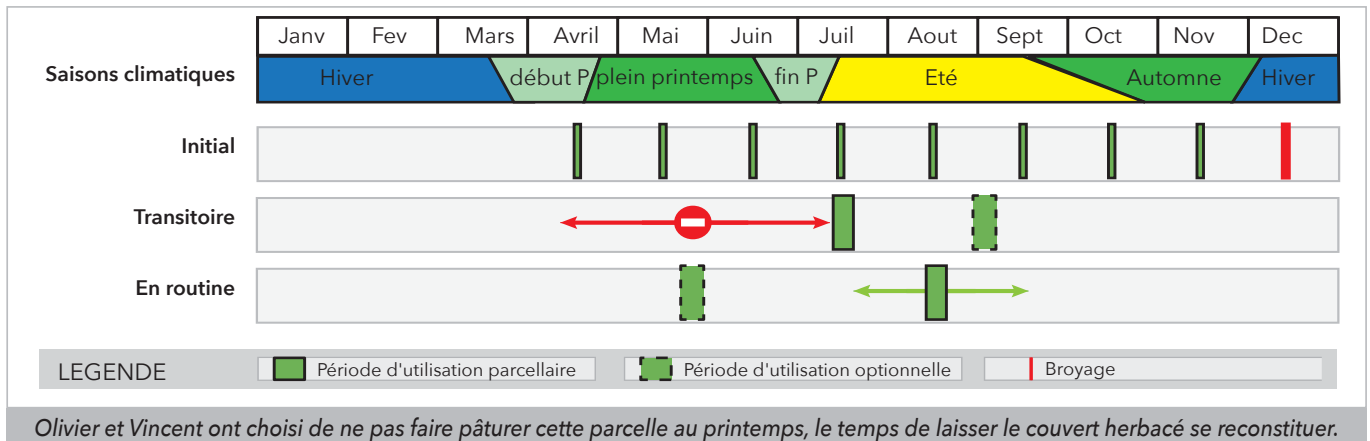
Les broyages successifs ont rendu la ronce peu appétente

Parole d'éleveur
« J'ai remarqué que quand la ronce est basse, même les chèvres ne la mangent pas »

UN PÂTURAGE TARDIF POUR LAISSER LE COUVERT HERBACÉ SE RECONSTITUER

Une attention particulière est désormais portée à la végétation herbacée pour permettre la reconstitution d'un couvert dense. La végétation présente, typique des pelouses sèches s'implantant sur des sols peu fertiles, est plutôt tardive et lente à la croissance. Vincent et Olivier ont donc décidé de cesser de pratiquer un pâturage tournant

sur cette parcelle, suspectant cette pratique d'épuiser la végétation. Pour laisser le temps aux semis de s'implanter de manière pérenne et ne pas pénaliser la mise en réserve des plantes présentes, ils ont choisi de décaler la période de pâturage, pour ne venir qu'en fin de printemps/été.



Résultats attendus

Par ce changement de pratiques, les éleveurs souhaitent obtenir une ressource diversifiée et ayant une bonne valeur alimentaire en été. Les animaux devront pouvoir se servir dans des îlots de ronce et de genêt pénétrables ou faciles à contourner. Olivier et Vincent souhaitent également obtenir une ressource herbacée avec des plantes à bon report sur pied, offrant au troupeau une diversité de formes, de tailles, de goûts et de hauteur de végétation, au service d'une bonne motivation alimentaire au pâturage.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

■ **Saisonnaliser sa conduite de pâturage**

■ Les ressources ligneuses

■ Faire évoluer la végétation par les pratiques

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

Le projet «Agro-écologie et milieux ouverts herbacés en Morvan» est cofinancé par l'Union Européenne et la région Bourgogne Franche-Comté. L'Europe s'engage sans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

RÉDACTION FINANCÉE PAR :



ÉDITION : SCOPELA, Juin 2023

73340 Bellecombe en Bauges

c.agreil@scopela.fr - contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION :

